

La Roche-sur-Yon, le 20 mai 2019

DOSSIER DE PRESSE

PLAN D' ACTIONS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE

CONTACTS PRESSE

SIRISAWAT Malvina – 02 51 47 48 02 / 06 80 76 43 51 – malvina.sirisawat@larochesuryon.fr
BALAT Yan – 02 51 47 45 70 / 06 14 55 48 82 – yan.balat@larochesuryon.fr

www.larochesuryon.fr

Le 22 mai est fêtée partout à travers le monde la journée internationale de la biodiversité sous l'égide de l'ONU. A l'heure où les rapports scientifiques sont de plus en plus alarmants, cette journée appelle à une réflexion sur les enjeux liés aux êtres vivants qui peuplent notre planète.

Comment protéger la biodiversité aujourd'hui ?

Pour répondre à cette question, La Roche-sur-Yon s'engage depuis 2016 dans une politique de préservation de la biodiversité qui s'appuie sur la trame verte et bleue* : pour préserver la biodiversité, il faut préserver les habitats naturels. C'est pourquoi, la Ville a commencé sa démarche par un diagnostic écologique et un travail de cartographie de son territoire qui ont permis de révéler un patrimoine environnemental très riche (cf. encadré).

De ce diagnostic résulte un plan d'actions stratégique sur la période 2017-2020 qui se décline en 4 axes :

- **La conservation du bocage yonnais ;**
- **Le retour de la nature en ville ;**
- **L'amélioration de la qualité des eaux de surface ;**
- **La sensibilisation et la formation aux questions liées à la biodiversité.**

Cette politique volontariste a notamment été récompensée en 2018 de « 3 libellules » au concours « Capitale française de la biodiversité » pour l'engagement de la Ville en matière de préservation, de reconquête et de restauration de la biodiversité dans les espaces publics.

* La trame verte et bleue (TVB) est l'un des projets phares du Grenelle de l'Environnement. Elle vise à maintenir ou à reconstituer un réseau d'échanges sur les territoires pour que les espèces animales et végétales puissent communiquer, circuler, s'alimenter, se reproduire, se reposer. La trame verte et bleue doit ainsi contribuer à freiner le déclin de la biodiversité, dont l'une des causes principales est la fragmentation des habitats naturels.

LE CAS DE LA ROCHE-SUR-YON

Une trame verte révélatrice d'une empreinte paysagère bocagère

- Plus de 750 km de haied inventoriées
- 450 ha de boisements classés au plan local de l'urbanisme
- 1000 ha de prairies permanentes
- 30 000 arbres façonnent la trame arborée de la ville répartis en plus de 60 espèces différentes (avec un trio « chêne/érable/charme » qui représente plus de 55% des arbres)
- 4,5 km de boulevards urbains composés de 900 platanes et tilleuls
- 1500 m³ de broyat issus d'élagage sont revalorisés chaque année en paillage sur les massifs municipaux
- 510 ha de nature gérés par le service Nature en Ville

Une trame bleue dense

Un réseau hydrographique de plus de 125 km dont 550 zones humides protégées au Plan Local de l'Urbanisme et 450 mares ponctuent le maillage bocager.



4 axes de travail, 19 actions opérationnelles

La politique biodiversité de la Ville est structurée autour d'un plan d'actions élaboré pour la période 2017-2020, divisé en 4 axes et 19 actions opérationnelles. Pour mener à bien ce programme, la collectivité est accompagnée par des structures locales expertes dans leurs domaines avec lesquelles elle a signé une convention cadre de partenariat (l'IUT de La Roche-sur-Yon, la Ligue pour la protection des Oiseaux de la Vendée et le Lycée Nature).

Parmi les actions phares de 2018-2019 :

Axe 1 : Préserver et améliorer la trame verte par une conservation du bocage yonnais

- Création de 10 nouvelles mares
- Plantation de 500m de haie
- Mise en refuge LPO du site des Terres Noires (plantation de haie, curage/entretien de mares, mise en place de pâturage avec la gestion d'orchidées, débit de planche en régie, assemblage par les scolaires et mise en place de nichoirs à oiseaux et à chauve souris)
- Veille sur les réserves foncières de la Ville
- Développement d'un partenariat Ville/Agglomération/Chambre d'agriculture

Axe 2 : Favoriser le retour de la nature en ville en confortant la trame verte et bleue urbaine

- Mise en place de nichoirs dans le patrimoine arboré
- Programme « sauvage de ma rue » (inventaire de la floraison spontanée en milieu urbain) dans le cadre d'un projet tutoré Ville/IUT
- Suivi de la diversité végétale de la zone humide d'Alluchon dans le cadre d'un projet tutoré Ville/IUT
- Travail sur les palettes végétales avec le service Nature en Ville (introduction d'essences spontanées dans les massifs avec mise en production aux serres municipales)
- Aménagement de 2 ronds-points avec 80% d'espèces végétales certifiées "végétal local" (cette marque valorise la collecte, la multiplication et la distribution de matériel végétal issu de collecte en milieu naturel pour une utilisation dans leurs régions d'origine)

Axe 3 : Renforcer la place de la trame bleue par une amélioration de la qualité de toutes les masses d'eau

- Suivi de la qualité d'eau du réseau hydraulique yonnais (9 stations) dans le cadre d'un projet tutoré Ville/IUT
- Effacement de 5 ouvrages hydrauliques en hyper centre urbain et au Moulin de Rambourg
- Réflexion globale sur la biodiversité comme support de la stratégie de valorisation économique de la vallée de l'Yon

Axe 4 : Sensibiliser et former à la biodiversité

- Accueil et organisation de l'atelier régional biodiversité avec 80 professionnels du domaine
- Engagement d'une démarche de « clause biodiversité » (à l'instar de la clause sociale) pour repositionner la biodiversité comme clef d'entrée dans la commande publique
- Maison des libellules : exposition sur les coccinelles, aménagement d'un jardin de simples (plantes aux vertus médicinales), fleurissement des abords du bâtiment
- Atelier réduction des déchets verts et biodiversité au jardin dans le cadre du défi « familles zéro déchet »
- Participation aux ateliers de concertation du Plan Climat via l'accompagnement/expertise-conseil sur la thématique de la biodiversité
- Expertise-conseil pour les services de la Ville et de l'Agglomération (développement économique, urbanisme, espaces publics)



Des sciences participatives à la rentrée de septembre

Dans la continuité de l'axe 4 qui vise à sensibiliser tous les publics aux enjeux liés à la biodiversité, la Ville et l'Agglomération ont choisi de mettre en place un programme de sciences participatives à partir de septembre 2019.

Chaque mois pendant un an, des rendez-vous gratuits seront proposés au grand public pour découvrir leur territoire et les espèces qui le peuplent : expositions, films, débats, ateliers (goûter scientifique, création d'herbiers, repas alternatifs, gestion de son jardin), sorties nature jour/nuit (chauve-souris, mares, comptage oiseaux), animations sur la pause du midi, ces temps forts s'adresseront à tous les habitants, quelque soit leur âge.

Ce fil conducteur qui jalonnait ainsi l'année permettra de s'adresser à différents publics, en s'adaptant à leurs intérêts, leurs contraintes et aux lieux qu'ils fréquentent : en effet, chaque temps fort de la programmation donnera lieu à des déplacements sur le territoire aggro-yonnais, tour à tour dans les maisons de quartier, bibliothèques, cinéma, accueils de loisirs ou encore les parcs et jardins.

Le programme complet et détaillé sera communiqué prochainement.



Carte d'identité des espèces locales

Parce que la biodiversité s'apprécie au plus près de chez nous, petit tour d'horizon de quelques espèces à retrouver sur les terres yonnaises :

L'Alyte accoucheur, *Alytes obstetricans*

Taille : environ 4,5 cm

Où le retrouver : Le chant flûté de l'Alyte accoucheur est entendu les soirs d'été dans le Parc des Coux et en centre-ville. Il habite les vieux murs, les amas de pierres, les blocs rocheux, les carrières. Il a besoin d'un point d'eau ou d'une mare à proximité pour y déposer ses têtards au moment de l'éclosion.

Anecdote : Le mâle d'Alyte accoucheur, aussi appelé Crapaud accoucheur, a la particularité de porter les œufs sur son dos jusqu'à leur éclosion.





Le Campagnol amphibie, *Arvicola sapidus*

Taille : 28-35 cm, dont 11-13 cm pour la queue.

Où le retrouver : Le Campagnol amphibie a été découvert en 2005 sur le site de la Trotinière (La Ferrière). Il n'est pas connu ailleurs mais pourrait être présent sur les autres zones humides de la ville. Il vit dans les berges buissonnantes des cours d'eau lents, lacs et étangs ou dans les marais. Le Campagnol a besoin de cours d'eau ou de zones humides à faible variation de niveau, avec une végétation herbacée importante dans l'eau ou sur les rives pour pouvoir creuser des terriers dans les berges. Il exploite les prairies et champs de luzerne lors des fauches, même loin de l'eau.

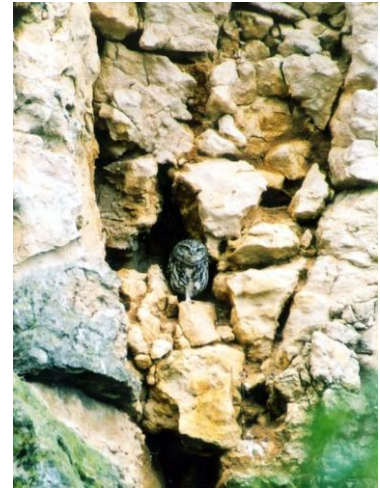
Anecdote : pour déceler sa présence, il faut repérer les indices qu'il laisse derrière lui comme son réfectoire, zone dégagée où il laisse régulièrement ses restes de repas.

La Chouette chevêche, *Athene noctua*

Taille : de 23 à 27,5 cm et de 50 à 57 cm d'envergure.

Où la retrouver : La population de Chouette chevêche la plus stable à La Roche-sur-Yon est celle qui niche dans la vallée de l'Yon car ce secteur bénéficie d'un bocage dense et de vieux arbres têtards. Elle vit en général dans les vergers, les ruines et les villages, les zones de bocage dense ou parfois des zones plus ouvertes avec des arbres isolés.

Anecdote : Aussi appelée la Chevêche d'Athéna, elle tient son nom de la déesse grecque de la sagesse. Elle est l'une des chouettes les plus diurnes de nos campagnes. On peut d'ailleurs l'observer en train de guetter de jour sur les poteaux électriques.



La Cordulie à corps fin, *Oxygastra curtisii*

Taille : de 47 à 54 mm

Où la retrouver : Espèce rare dans le département, la Cordulie à corps fin est connue sur l'Yon, notamment à la Trotinière (La Ferrière). Elle est présente en amont des chaussées encombrées par le Roseau à massette. Elle fréquente les eaux calmes bien végétalisées, les rivières à faible courant et plus rarement les étangs.

Anecdote : la Cordulie à corps fin est une des deux espèces de libellules protégées et présentes en Vendée.



L'araignée-Napoléon, *Synema globosum*

Taille : le mâle mesure 4 mm et les femelles de 6,8 à 8 mm

Où la retrouver : les prairies du quartier de Rivoli ou autres prairies urbaines.

Anecdote : L'araignée-Napoléon doit son nom vulgaire au dessin noir de son abdomen qui ressemble à la coiffe de l'empereur. Elle a un super-pouvoir : son venin foudroyant paralyse instantanément l'abeille ou le bourdon qu'elle coince entre ses deux crochets venimeux.

Le Cirse des marais, *Cirsium palustre*

Le Cirse des marais est une plante herbacée de la famille des Astéracées. Il peut mesurer de 60 cm à 2 m de hauteur. Il fleurit tous les deux ans, de juin à octobre.

Où le retrouver : Le Cirse des marais n'a été observé que dans la vallée de l'Ornay. Cette plante pousse dans des lieux marécageux, des bois frais ou encore des prairies humides et des tourbières.

Anecdote : cette plante est très appréciée des insectes car elle produit beaucoup de nectar. Elle est aussi utilisée en médecine pour faire baisser la fièvre.

